

Terrains de la future école à Prévost

Avons-nous payé trop cher?

BENOÎT GUÉRIN

La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord a obtenu l'accord du ministère de l'Éducation pour construire une nouvelle école primaire pour répondre aux besoins générés par le développement domiciliaire et l'augmentation des enfants d'âge scolaire à Prévost. Comme il est d'usage dans ce cas, la Municipalité fournit gratuitement les terrains requis et les infrastructures nécessaires pour implanter cette nouvelle école qui aura des retombées importantes localement.

Toutefois, plusieurs citoyens s'interrogent sur les coûts reliés à cette implantation. Il faut se rappeler qu'en mai dernier le conseil municipi-

pal de Prévost votait un règlement d'emprunt de 1,5 millions\$ aux fins de compléter les travaux d'infrastructures et d'acquérir les terrains

requis. Cette facture sera assumée par l'ensemble de concitoyens contribuables de Prévost.

Prévost a donc fait l'acquisition de deux terrains l'un appartenant à PBF de 53 237 mètres carrés pour 480 000\$ et l'autre (deux lots en fait) de 1 905 mètres carrés pour 139 000\$.

En avons-nous pour notre argent dans ces transactions ?

Le terrain acquis de PBF est évalué à 1,25 \$ le mètre carré au rôle d'évaluation municipale. La transaction de gré à gré a été effectuée à 9,01 \$ le

mètre carré soit 7 fois la valeur au rôle. Dans le cas de Sylco, la valeur des terrains est de 3 \$ le mètre carré alors que la transaction a été effectuée à 69 \$ le mètre carré, soit 23 fois la valeur municipale.

D'après les autorités municipales, ces coûts seraient dus à plusieurs facteurs. La différence de prix entre les lots acquis de PBF et de Sylco s'expliquerait partiellement par le fait que les terrains de Sylco ont déjà toutes les infrastructures municipales d'installées. D'autre part, il semble que la commission scolaire et la Ville avaient convenu de ne rien dévoiler publiquement tant et aussi longtemps qu'il n'y aurait pas eu d'entente avec les vendeurs Sylco et PBF. Toutefois, on nous indique que dans les jours qui ont suivi cette entente, la ministre de l'Éducation

aurait annoncé le projet en grande pompe, ce qui, semble-t-il, aurait eu pour effet de faire augmenter le prix de vente de gré à gré des terrains.

Finalement, la Municipalité est toujours en discussion avec la commission scolaire pour que celle-ci participe à certains coûts occasionnés par l'implantation de l'école.

Peut-on se demander si la Municipalité de Prévost n'aurait pas pu obtenir un meilleur prix pour les terrains de l'école en utilisant d'autres moyens à sa disposition que l'acquisition de gré à gré et réduire la charge des contribuables? La Municipalité devrait nous fournir des précisions à ce sujet sous peu, mais au moment d'écrire ces lignes ces informations ne nous étaient pas encore parvenues. Nous en ferons sûrement état dans une prochaine édition.

Réouverture du pont Shaw

Le pont revit

ERIC MONDOU

Après un an de fermeture à la circulation et de nombreuses tergiversations vis-à-vis son avenir, les automobilistes peuvent maintenant avoir accès au pont Shaw alors que sa réouverture a été officialisée le 23 juin dernier.

Les travaux qui avaient été amorcés le 19 juillet 2010 ont permis d'une part de solidifier la structure du pont et d'autre part de le revivifier à l'aide de travaux esthétiques. La somme des travaux de réfection avait été estimée au départ à 3 270 000 \$, mais a finalement été chiffrée à 2 300 000\$. Selon la porte-parole du ministère des Transports du Québec, Claude Ouimet, « l'évaluation des coûts à

l'origine était destinée à une reconstruction complète du pont ainsi qu'à l'aménagement de deux nouvelles chaussées. » Or, étant donnée la valeur patrimoniale du pont, la structure de celui-ci a été gardée et une seule voie a été remise à neuf.

La structure inférieure en acier a été solidifiée et des travaux de sablage et de peinture ont permis de protéger l'acier de sa structure en plus de lui redonner son aspect



Photo: Michel Fortier

visuel. Transports Québec a assumé la facture des coûts de réfection. Il est pertinent de rappeler qu'une mobilisation des citoyens en désaccord à la destruction complète de ce symbole patrimonial a permis la survie du pont Shaw.

LOTERIE VIDEO **BAR DU VILLAGE** KARAOKE

À PRÉVOST

Venez chanter & vous amuser avec l'équipe du Bar du Village

Ouvert tous les jours de 9h am à 3h am

Entrée Gratuite en tout temps

Les Mercredi Journée de la grosse bière

Les Jeudi Journée des dames

Nouveau système de Karaoke informatisé

Incroyable sélection de nouvelles chansons québécoises en plus des hits classiques!

TOUS LES SOIRS DE 20H À 3H AM

Bienvenue à tous!

3034 boul. Labelle, Prévost, QC 458-224-7486

Studio Yogabelle Énergie

yoga - méditation - mise en forme - zumba - tai chi - baladi

SITUÉ AU

2886 A, boul du Curé-Labelle à Prévost

SURVEILLEZ
LE MOIS PROCHAIN
Horaire automne-hiver

Le Studio Yogabelle Énergie c'est :

- Un moment intérieur de paix
- L'union à la terre, à soi-même et aux autres
- Un endroit pour prendre le temps de développer... sa force physique, son équilibre, son endurance
- ... à son propre rythme et avec supervision
- C'est de voir la vie sous un autre angle... le vôtre

Yogabelle Énergie... c'est la vie.



Offrez-vous une pause
VITALITÉ pour l'été!

MAINTENANT À PRÉVOST !

Geneviève Goulet
Acupuncture

514-949-8426

geneviegoulet.com

Venez savourer l'expérience de l'instant présent et abandonner votre mental

Isabelle Dupuis, Studio Yogabelle Énergie
Infos & inscription: 450-675-2877 www.yogabellenergie.com